groupe-ecomedia.com

ECO SAVOIE MONT BLANC

COMPRENDRE SA RÉGION

IMMOBILIER TERTIAIRE

ABAMO & CO LIVRERA, DÉBUT 2027, UN VILLAGE D'AFFAIRES DE PLUS DE 7 000 M² À SAVOIE TECHNOLAC

13e ANNÉE

BOURGET-DU-LAC
UN QUARTIER SORT DE TERRE

SALINS-FONTAINE
Transformation des anciens thermes

BLÉ BIO
Une filière en pleine germination

REMARQUÉE
Aurélie Gauchet, professeure à l'Université Savoie Mont Blanc
« LE BURN-OUT DEVIENT UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE »

Les centrales se font une place au soleil

LES COOPÉRATIVES CITOYENNES QUI PROJETTENT OU EXPLOITENT DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PHOTOVOLTAÏQUE SONT DE PLUS EN PLUS EN NOMBREUSES EN SAVOIE MONT-BLANC.

REPORTAGE : SOPHIE BOUTRELLE

Depuis la création de Perle, en 2013, sur le plateau de la Leysse, les Centrales villageoises ont pris leur essor en Pays de Savoie. Au nombre de douze, elles rassemblaient, en février 2025, 1 252 administrateurs représentant 406 356 € de fonds propres. Les 64 installations qu'elles exploitent génèrent une production annuelle de 2 976 MWh. Perle (Bauges, plateau de la Leysse, Albanais), Le Solaret (Cœur de Savoie) et Citoyénergie (Genevois, Arve et Salève, Annemasse Agglo) figurent parmi les plus "productives" avec, à elles trois, une quarantaine d'installations.

Si elles peuvent s'appuyer sur les outils et l'équipe salariée de l'association nationale, les Centrales villageoises fonctionnent essentiellement grâce à l'énergie des citoyens qu'elles mobilisent.

EMPLOI PARTAGÉ

« Pour poursuivre le développement tout en soulageant les bénévoles, nous avons créé un emploi partagé », raconte Hugo Bérard, chargé de mission "collectivités" au sein de l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder; CA 2024 : 3,36 M€; 64 salariés). En poste depuis janvier 2025, le salarié est embauché par l'Asder, qui refacture l'intégralité des coûts aux trois structures se partageant son temps de travail : Énergicimes (40 %), Le Solaret (40 %) et Perle (20 %).

12

C'est le nombre de centrales villageoises en Pays de Savoie. La Savoie en compte huit : Perle, Eau et soleil du lac, Énergies tarines, Le Solaret, Solely Brequin, Albertville et ses 4 vallées, Arlysolaire et Énergicimes. Citoyénergie, Chabl'Énergies, Toits des Cimes et Môle Énergie sont implantées en Haute-Savoie. S'ajoutent d'autres structures – comme la coopérative Solaire du lac –, qui n'appartiennent pas au réseau national mais fonctionnent de manière similaire.

Sur deux ans, ces dernières contribuent à hauteur de 35 000 € au plan de financement établi (118 000 €). Elles sont soutenues par Grand Chambéry (11 000 €), Cœur de Savoie (7 000 €) et l'Union européenne (65 000 €), qui intervient via le projet Recrosses, dont l'Asder est l'une des chevilles ouvrières. Lancé en 2023, pour une période de trois ans, ce programme, qui bénéficie d'un financement de 1,1 M€ de l'Union européenne, a pour ambition de favoriser le développement de communautés d'énergies renouvelables (CER) pour décarboner le territoire transfrontalier italo-français.

La principale mission du salarié embauché est de développer la production des trois centrales villageoises, en passant de 1 MWc

SOPHIE BOUTRELLE

MÔLE ÉNERGIE

Les centrales rayonnent à Lucinges

Jean-Luc Soulat, le maire de Lucinges (74), affichait un sourire rayonnant lors de l'ouverture des Rencontres nationales des Centrales villageoises. Les 28 et 29 mars, sa commune a accueilli plus de 130 acteurs du mouvement des coopératives citoyennes, venus de toute la France. Cette approche territoriale de l'énergie (production locale d'énergie renouvelable et de maîtrise des consommations) est issue d'expérimentations conduites à partir de 2010 dans les parcs naturels régionaux de la région. Basée à Villeurbanne, l'association représente actuellement 53 collectifs de production (dont 4 créés en 2024), représentant 8 130 actionnaires (93,5 % de citoyens, 3,5 % de collectivités, 3 % d'entreprises et associations) qui ont investi 16 M€. En 2024, les 530 installations photovoltaïques en service dans 74 territoires ont produit un total de 12,6 GWh.

Les acteurs des Centrales villageoises se sont retrouvés à Lucinges pour leurs rencontres nationales.

à 2 MWc, ce qui permettrait d'autofinancer son poste.

DIAGNOSTIC QUALITATIF

En Haute-Savoie, la coopération se développe avec la Suisse via le programme européen Boucl'Éner doté d'une enveloppe de 677 000 € pour la période 2024-2026. Le pôle économique de coopération territoriale Innovales (CA 2024 : 1,1 M€ ; 17 équivalents temps plein) en est le chef de file côté français. Il a conduit, avec le soutien du pôle métropolitain du Genevois français, un diagnostic qualitatif de la filière et prépare un annuaire des acteurs de la filière photovoltaïque. « *Le département compte plus de 70 entreprises impliquées dans la chaîne de valeur. À l'exception de la production de panneaux et de la gestion de leur fin de vie, l'ensemble des besoins est couvert* », assure Damien Gaucherand, son directeur.

UN GRAND SALON ENVISAGÉ

L'ambition est de se positionner comme un tiers de confiance pour structurer et animer cette filière qui manque de visibilité. Le lancement d'un grand salon des énergies renouvelables est envisagé à l'horizon 2026, ainsi que la création d'une société coopérative d'intérêt collectif qui déploierait une offre de services aux entreprises et des formations aux métiers en tension. ■

« Nous avons besoin d'une stabilité financière »

Philipp Dalheimer, le président de Chabl'Énergies, succède à Jacques Régnier à la tête des Centrales villageoises.

Quelle est votre feuille de route en tant que président des Centrales villageoises ?
Continuer de promouvoir la transition énergétique en essaimant sur le territoire, dans l'esprit qui anime depuis l'origine les Centrales villageoises, c'est-à-dire une gouvernance citoyenne partagée, une démarche de qualité et une approche territoriale qui permet de favoriser les retombées économiques locales.

Que pensez-vous des tarifs publié le 27 mars par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) ?
Ils compliquent les installations sur lesquelles nous travaillons, au-delà des 0-9 kWc (ce segment est désormais occupé par les particuliers) et en deçà des installations les plus puissantes, réalisées par de grands groupes. Surtout, ils manquent de prévisibilité. Les projets se construisent dans la durée et ont besoin de stabilité. Cela dit, nous avons anticipé et développé des modèles d'autoconsommation collective, en ligne avec une économie circulaire locale.

Comment parvenez-vous à une rentabilité économique des installations ?
Nous avons besoin d'une stabilité financière, mais ne sommes pas dans une maximisation des profits qui serait payée, au final, par le consommateur. Il est normal que les tarifs de rachat de l'électricité baissent car les panneaux photovoltaïques produisent davantage. Les centrales villageoises sont un tout petit acteur sur le marché de la production des énergies renouvelables, mais elles jouent un rôle vital dans la transition énergétique car elles font le lien entre les citoyens et les collectivités. Nous déplorons l'absence de mesures de soutien concrètes pour les communautés d'énergies renouvelables, dont font partie les Centrales villageoises. Des seuils réglementaires et fiscaux adaptés aux projets qu'elles portent pourraient très bien être imaginés. À nous de nous structurer pour nous faire davantage entendre des pouvoirs publics.

Que répondez-vous aux associations environnementales favorables au solaire mais pas à des centrales au sol artificialisant des terrains naturels ?
Nous nous interdisons d'artificialiser des zones naturelles où une dégradation de la biodiversité pourrait avoir lieu, mais il y a des exemples où le paysage n'est pas gâché. Le photovoltaïque au sol ne peut être a priori rejeté, mais il doit répondre aux valeurs d'insertion et de qualité paysagères qui sont les nôtres.

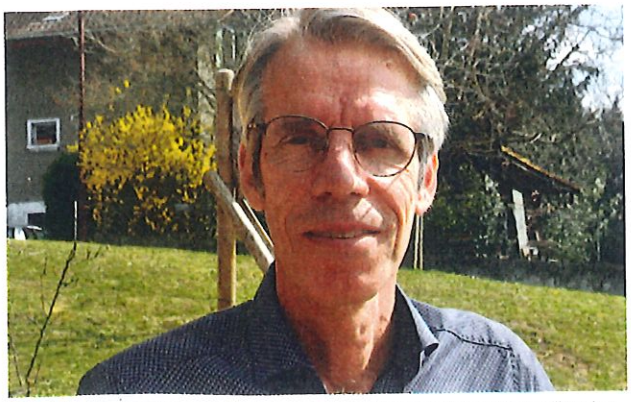

SOPHIE BOUTRELLE

Philipp Dalheimer, président de Chabl'Énergies et de l'association nationale des centrales villageoises.